



COMMUNIQUE CSA DTSO DU 19 DECEMBRE 2025

Des élus CGT mobilisés/Une direction à cran

Le directeur avait convoqué un CSA local le vendredi 19 décembre à 13h30 pour examiner les modifications des cycles de travail des personnels de la DT Sud-Ouest. Arrivé à 14h15, le directeur n'en a pas moins témoigné de son agacement et de son impatience au fur et à mesure des discussions.

La CGT dénonce la manière dont ses élus ont été stigmatisés durant cette séance.

Le directeur, exaspéré, a en effet reproché à la CGT de trop nombreuses interventions et demandes d'explications qu'il a assimilées à des « prétextes » et manœuvres pour faire durer la séance et empêcher un vote.

De toute évidence, la direction ne supporte plus d'avoir face à elle des représentants du personnel qui tiennent leur rang, à savoir la défense de l'intérêt des agents et pas l'accompagnement conciliant des réorganisations.

La direction s'est même crue autorisée à critiquer l'absence d'esprit collaboratif des élus CGT. En effet, ce qui a été explicitement reproché est de ne pas avoir transmis préalablement au CSA toutes les questions et remarques sur le document des cycles de travail à l'ordre du jour...Autrement dit, de ne pas avoir fait le débat en marge du CSA, par un travail préparatoire informel qui permettent d'arriver en séance avec un dossier ficelé pour une mise au vote sans encombre.

La stratégie est claire: accélérer les mises au vote des projets de la direction, sans s'embarrasser à tracer et discuter en séance le détail de leurs contenus. Les 5 élus CGT titulaires et suppléants présents physiquement à cette réunion, (malgré une visio mise en place), ont prévenu qu'ils ne céderaient pas un pouce sur l'examen des cycles de travail vu les enjeux pour les agents. Ils ont prévenu que la séance pouvait durer autant qu'il le faudrait, face à une direction fébrile et pressée de lever le camp.

C'est grâce à la détermination des élus CGT qu' au bout d'une heure de débat, la direction a fini par lâcher que certaines modifications ne visaient qu'à rogner sur des acquis au motif qu'il était temps de revenir sur des pratiques « non régulières ». **A signaler la perte de 1.5 jours de RTT et un nombre de week-ends travaillés en hausse sur certains secteurs.** Pourtant la discussion s'était ouverte avec l'affirmation de la part de la cheffe du service ressources humaines qu'il était urgent d'approver ce document pour que les agents puissent bénéficier dès janvier de dispositifs avantageux pour eux...

Dans ces conditions et face à une telle confusion, la séance a été levée sans parvenir au terme de l'ordre du jour.

Au vu de la manière dont s'est déroulé ce CSA, il semble nécessaire de rappeler à l'administration quelques repères qu'elle semble avoir perdu de vue:

- la CGT confirme qu'elle n'est pas le partenaire social de la direction et qu'elle décide en toute autonomie de sa manière de préparer son travail dans les instances, sans avoir aucune leçon à recevoir de quiconque.
- elle confirme que malgré le remplacement des 6 comités techniques annuels par 3 ou 4 comités sociaux avec la loi de transformation de la fonction publique, il est des sujets qui demeurent techniques. C'est le cas des cycles de travail et il n'est pas question de réduire le CSA à une simple chambre d'enregistrement où des sujets cruciaux sont bâclés.
- la CGT restera vigilante à ne pas voir ses élu.e.s stigmatisé.e.s du fait de leur activité au service des personnels, que la direction ne prend pas en considération à la hauteur de l'engagement et du temps qui y est consacré.

Les cycles de travail feront donc l'objet d'une prochaine réunion. Nos élus ont exigé la présentation d'une note détaillant les pratiques « non régulières » en cause et le fondement des modifications envisagées, défavorables ou "favorables". Dans l'intervalle, ce temps sera mis à profit pour approfondir le débat avec les personnels , premiers concernés, durant nos HMI et tournées .